

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 19

Présents : 12

Votants : 18

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2023

Présents : MMES ROULET – LECERCLE – PERRET
MM. ROCHAIX – BOUVIER – EXPOSITO – PIN – OGEZ – ROUSSEAU – MACIASZCZYK –
CAMPI – BOUGAULT

Absents excusés : MMES ESCOFFIER – ENGELMANN – DUVAL – JACQUIER – BONET – ROCHAIX
MM. CARTEREAU

Pouvoirs : Mme ESCOFFIER donne pouvoir à M. BOUVIER
Mme ENGELMANN donne pouvoir à M. EXPOSITO
Mme DUVAL donne pouvoir à M. BOUGAULT
Mme JACQUIER donne pouvoir à Mme ROULET
M. CARTEREAU donne pouvoir à Mme LECERCLE
Mme ROCHAIX donne pouvoir à M. ROCHAIX

Secrétaire de séance : Pierre OGEZ

**DCM 2023_09_37 ENGAGEMENT DANS LA DÉMARCHE « VILLAGE AMBASSADEUR DU DON
D'ORGANES »**

Monsieur le Maire explique que le Collectif Greffes +, regroupant les principales associations concernées par le don d'organes, de tissus et la greffe, avec le soutien de l'Association des Maires de France, de la Fondation de l'Académie de Médecine et de l'Agence de la Biomédecine dépendant du ministère de la Santé, a lancé il y a quelques mois une action nationale en proposant aux communes de devenir « Ville Ambadrice du Don d'Organes ».

En devenant ambadrices du don d'organes, les communes s'engagent à évoquer et promouvoir le sujet du don d'organes par différentes actions :

- Cosignature de la charte « Ville/Village ambadrice/ambassadeur du don d'organes »,
- Pose de panneaux à chaque entrée principale de la commune,
- Actions de sensibilisation, stands d'informations, mise à disposition de flyers, affichage etc.

L'objectif poursuivi au travers de cette promotion est d'interpeller et de sensibiliser le plus grand nombre de personnes traversant la commune sur le sujet du don d'organes, en les incitant à entamer une discussion en famille. En effet, bien que nous soyons « tous receveurs, tous donneurs », il est important d'informer ses proches que l'on n'est pas opposé au don d'organes, afin qu'ils puissent retranscrire cette décision au corps médical. Plus le sujet du don d'organes sera évoqué et promu, plus la culture du don sera diffusée, plus le nombre de donneurs dans notre pays augmentera, sauvant ainsi plus de vies.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** l'engagement de la commune de Sonnaz dans la démarche « Village ambassadeur du don d'organes ».

Délibération adoptée à l'unanimité

Copie conforme
Le Maire,
Daniel ROCHAIX

